## ARMES ET MUNITIONS

## LISTE DES PIECES A JOINDRE A LA DEMANDE POUR LES PARTICULIERS

## D'AUTORISATION D'ACQUISITION ET DE DETENTION DE RENOUVELLÉMENT D'AUTORISATION DE DETENTION

Copie justificatif d'identité en cours de validité
Copie justificatif de domicile (facture liée au logement, attestation assurance habitation ou quittance loyer)  OU  Copies justificatif de domicile de l'hébergeant + sa pièce d'identité + attestation d'hébergement
Extrait d'acte de naissance récent avec mentions marginales de moins de 3 mois (avec traduction des noms et prénoms des parents si vous êtes né hors de France  Copie Licence sportive de la fédération de tir en cours de validité complétée et signée par le médecin  Avis favorable original délivrée par la fédération de tir
Copie carnet de tir indiquant la date de 3 séances contrôlées de pratique, espacée de 2 mois, comptabilisées dans les douze mois précédant la demande
Copie justificatif de possession d'un coffre-fort au domicile pour la conservation des armes (facture, photographie ou attestation sur l'honneur)
Demande remplie lisiblement et signée faisant connaître le nombre des armes détenues au moment de la demande, leurs catégories, calibres, marques, modèles et numéros
Dépôt des armes chez un armurier catégorie B si l'autorisation de détention est caduque

Sous-préfecture de Bergerac 16 Place Gambetta BP 825 24108 Bergerac Cedex

Les services de la sous-préfecture sont également joignables :

- par téléphone au 05 47 24 16 18

- par courriel à l'adresse dédiée : sp-armes-bergerac@dordogne.gouv.fr

Je vous remercie de bien vouloir prendre en compte cette nouvelle organisation.

Anne-Gaëlle BAUDOU'' CLEPC